

POLITIQUE

politique.union@sonapresse.com

CND : consolider la démocratie en gestation

Photo: PRESSE PRIMATURE/L'Union



Les membres du CND au cours d'une récente cérémonie.

E. NDONG-ASSEKO
Libreville/Gabon

C'EST un satisfecit que le président du Conseil national de la démocratie (CND), Séraphin Ndaot Rembogo, tire des travaux de la 1re session ordinaire de l'Assemblée plénière de l'année 2020 close, hier, à son siège du boulevard Triomphal. Pour lui, les questions inscrites à l'ordre du jour de ces assises "visaient à revitaliser notre institution le CND, et à consolider la démocratie en gestation".

Les discussions avaient trait, entre autres, au financement des partis politiques légalement reconnus, à l'évaluation de l'application des Accords politiques d'Angondjé, à la controverse actuelle autour du statut du CND (institution ou autorité administrative ?), à l'appréciation du CND par rapport à la psychose ambiante créée par les réseaux sociaux à la suite des informations avérées ou non... La liste n'est pas exhaustive.

Pour le président du CND, "tous ces points ont été abordés et débattus sans complaisance". Et d'ajouter sur le même registre que "les débats animés, parfois après, que vous avez eus en plénière, ainsi que les échanges fructueux dont vous vous êtes enrichis à l'occasion des différentes contributions, tout comme les

conclusions louables auxquelles vous êtes parvenus, vous ont permis de mieux renforcer le fonctionnement de notre institution et d'esquisser des pistes de solution

Pour le président du CND, «tous ces points ont été abordés et débattus sans complaisance».

sensuelle tendant à améliorer notre système démocratique, par nature perfectible".

Les assises, s'est félicité Séraphin Ndaot, devront déboucher à l'avenir sur l'amélioration du fonctionnement du

CND, et ce à travers "la mise en œuvre des recommandations et avis", et aussi "de la revalorisation des outils et moyens" retenus et destinés à cet effet. Mais surtout, les uns et les autres, durant cette semaine de travaux, ont inlassablement œuvré pour la satisfaction des besoins et des attentes de la classe politique, à en juger par des réflexions résolument et constamment engagées dans cette optique. " Ces réflexions contribueront efficacement à la lutte contre les crises multiformes que connaît notre pays", s'est réjoui le président du CND, avant de noter que " le rapport remarquable des travaux produit (...) est la synthèse de ces recommandations du Conseil qui seront notifiées

sous forme d'avis aux pouvoirs publics, conformément à la loi". Pour une institution en butte à des difficultés considérables qui altèrent son action au quotidien, le soutien du gouvernement, et

notamment de son chef, a fait l'objet d'une manifestation de gratitude de la part du CND qui y voit ainsi aussi les prémisses d'une action vigoureuse et proportionnelle des pouvoirs

publics en faveur de cette institution.

La tenue de ces assises n'a été rendue possible que grâce à l'implication du Premier ministre auprès des administrations com-


Banque des Etats de l'Afrique Centrale - Services Centraux
Commission Générale de passation des marchés n°02

Sélection régionale ouverte n°01/BEAC/DGE-DCBCG/SRO/Ser/2020 pour le choix d'un cabinet devant assurer le co-commissariat aux comptes de la BEAC pour les exercices 2020 à 2022

La Banque des Etats de l'Afrique Centrale envisage de recruter, sur ressources propres, un co-commissaire aux comptes. A cet effet, elle invite par le présent avis de sélection, les cabinets remplissant les conditions requises, à soumettre leur proposition.

Le processus se déroulera conformément au Règlement n°01 CEMAC/UMAC/CM/18 portant adoption du Code des marchés de la BEAC, notamment la *sélection sur la base du coût de la proposition*

Les cabinets intéressés peuvent obtenir un complément d'information et consulter le dossier de sélection rédigé en français, à l'adresse ci-dessous, entre 9 heures et 12 heures, les jours ouvrés.

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE
Services Centraux, 736 Avenue Monseigneur Vogt
Direction Générale de l'exploitation, CGAM, 14^{ème} étage, Porte 14.12
☎ : 1917 Yaoundé - CAMEROUN
☎ : (237) 222 23 40 30 ; (237) 222 23 40 60 Poste 5412 ou 5403
☎ : (237) 222 23 33 29
@ : cgam.scx@beac.int

La participation à la présente mise en concurrence est conditionnée par le paiement de la somme non remboursable *de trois cent mille (300 000) francs CFA*. Le paiement devra être effectué en espèces aux guichets de la BEAC ou par virement bancaire.

Les soumissions conformes au règlement particulier de la sélection devront être déposées, sous pli fermé, à l'adresse indiquée ci-après, au plus tard **le jeudi 26 mars 2020 à 12 heures** (heure de Yaoundé).

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE
Services Centraux, 736 Avenue Monseigneur Vogt
Bureau d'Ordre, 15^{ème} étage, porte 15.01
☎ : 1917 Yaoundé - CAMEROUN

Les propositions reçues après le délai fixé seront rejetées.
Les plis seront ouverts, en **une phase le jeudi 26 mars 2020 à 13 heures précises** aux Services Centraux de la BEAC à Yaoundé, en présence des représentants des soumissionnaires dûment mandatés qui souhaitent assister à la séance d'ouverture.

Yaoundé, le

Le Président de la Commission,